



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NEUCHÂTEL, le 18 décembre 2017

Les victimes de violences basées sur le genre (VBG) : une priorité pour Médecins du Monde Suisse

La détermination du gouvernement béninois à lutter contre les VBG conforte l'ONG Médecins du Monde Suisse et ses partenaires à renforcer son engagement auprès des victimes. Après plusieurs actions de prévention menée en milieu communautaire et scolaire, la prise en charge se heurte à la complexité du domaine médico-légal. Réunis en atelier de réflexion les 18 et 19 décembre à Cotonou, les acteurs nationaux aborderont ces questions en partenariat avec les experts suisses du Centre Universitaire Romand de Médecine Légale (CURML), représenté par sa Directrice, la Professeure Silke Grabherr et la Docteure Nathalie Romain-Glassey, Responsable de l'Unité de médecine des violences du CURML.

Les premières actions menées par Médecins du Monde Suisse sur le terrain ont confirmé un défi évoqué par l'ensemble des partenaires : la difficulté à gérer la transition entre la prise en charge médicale et la prise en charge juridique. Le certificat médical – document clé dans la gestion des cas de victimes de VBG – constitue un nœud problématique. Fort d'un partenariat innovant avec le Centre Universitaire Romand de Médecine Légale (Suisse), Médecins du Monde Suisse réunit les 18 et 19 décembre 2017 à Cotonou les acteurs engagés pour un atelier académique autour de la mise en œuvre des procédures standardisées nationales de la prise en charge des VBG. Avec le soutien de l'Agence des États-Unis pour le développement international – USAID, ces deux journées de réflexions sont organisées conjointement avec les Ministères de la Santé, de la Justice de la Législation et des Droits de l'homme, Ministère des Affaires Sociales et de la microfinance.

Médecins du Monde Suisse et l'ensemble des acteurs s'accordent sur la nécessité d'améliorer les réponses à la prise en charge des victimes de VBG. Pour Dominik Schmid, Président de MdM Suisse, « **les violences basées sur le genre sont un facteur de vulnérabilité particulière touchant essentiellement les femmes. Bien que de nombreux pays aient ratifié des conventions ou des actes juridiques pour s'engager dans l'éradication de ce type de violences, les mécanismes de prise en charge manquent encore cruellement** ». L'équilibre entre le médical et le juridique doit toujours être assuré, Silke Grabherr, Directrice du CURML l'affirme : « **la prise en charge de la victime doit toujours s'accompagner d'une action juridique coordonnée, seule possibilité pour un engagement adapté et effectif contre les VBG et la prévention de la récurrence.** »

Active au Bénin depuis 2009, Médecins du Monde Suisse a progressivement intensifié son intervention en matière de santé sexuelle, reproductive et de l'enfant. L'objectif est de favoriser une approche de promotion de la santé afin de mieux valoriser les volets préventifs et curatifs de son programme d'action. L'ONG déploie des actions de prévention communautaires et scolaires et appuie la mise en œuvre des directives politiques nationales en matière de prise en charge des victimes à travers un soutien aux centres de prise en charge intégré des victimes à Cotonou, Abomey et Parakou.

La lutte contre les VBG impose un partenariat solide et interdisciplinaire entre les acteurs engagés, permettant de conforter la durabilité institutionnelle souhaitée par l'Etat du Bénin. C'est dans cet esprit que Médecins du Monde Suisse guide son action sur le terrain, afin d'offrir une réponse durable et adaptée au contexte béninois, dans une logique de soutien et de concertation mutuelle.

Contact : Antoine Morata, responsable communication
antoine.morata@medecinsdumonde.ch
Fixe: + 41 32 725 36 16 Mobile: + 41 78 854 32 65
Site Web : www.medecinsdumonde.ch